ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
DIRECTION REGIONALE TANGER/TETOUAN/AL HOCEIMA
CFP M'DIQ FNIDEQ

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° : 09-2026-CFP-MDIQ-FNIDEQ

Le complexe de la formation professionnelle M'DIQ-FNIDEQ procède à l'achat sur bon de commande, objet du présent avis d'achat, en application des dispositions de l'article 91 des décrets n°2-22-431 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics :

Objet De La prestation : Achat de matière d'œuvre et petits outillages nécessaire à la filière mécanicien général polyvalent destinés aux établissements de formation relevant du complexe de formation M'DIQ-FNIDEQ.

Consistance de la prestation :

N°	Désignations	Unité de mesure	Quantité	Garantie Exigée
1	ACIER A33 ROND D: 50 MM	ML	6	
2	COURROIE TRAPEZOIDALE REF: A1913 LD/13 X 1880LI A74	UN	6	
3	FORET A CENTRER DE 10 X 3.15 MM	UN	6	
4	FORET A QUEUE CYLINDRIQUE D: 8.5 MM	UN	2	
5	FORET A QUEUE CYLINDRIQUE D:10 MM	UN	2	
6	FORET A QUEUE CYLINDRIQUE D:10.25 MM	UN	2	
7	FRAISE 2 TAILLES EN ARS D: 20 MM	UN	3	
8	HUILE DE MOUVEMENT	LT	40	
9	JEU DE 6 TOURNEVIS CRUCIFORME POUR VIS	JEU	1	
10	JEU DE 6 TOURNEVIS PLATS	JEU	1	
11	LUNETTE DE PROTECTION	UN	10	
12	OUTIL A CHARIOTER DE 16 X 16 MM	UN	6	
13	OUTIL A SAIGNER EP: 5 MM CORPS DE 16 X 16 MM	UN	6	
14	OUTIL COUTEAU EN ARS DE 16 X 16 MM	UN	6	
15	PLAQUETTE AMOVIBLE EN CARBURE REF : CCMT09T3 POUR PORTE PLAQUETTE SCLCR1616H09	UN	10	
16	PLAQUETTE AMOVIBLE EN CARBURE REF : MGMN500M TYPE PC 930	UN	10	
17	PLAQUETTE AMOVIBLE EN CARBURE REF : SNMG 120412	UN	10	
18	PLAQUETTE AMOVIBLE EN CARBURE REF : WNMG080408-MA TYPE UE6020	UN	10	
19	REGLE GRADUEE EN INOX DE 40 CM	UN	5	
20	TARAUD METRIQUE D:M10	UN	2	
21	TARAUD METRIQUE D:M12	UN	2	
22	TARAUD METRIQUE D:M14	UN	2	

Lieux d'exécution : ISTA FNIDEQ AV. HAY EL JADID, FNIDEQ ,relevant du complexe de formation M'DIQ-FNIDEQ.

OFPPT
BOUHLAL MOHAMMED
DIRECTEUR DE COMPLEXE
M'DIQ-FNIDEQ

Délais d'exécution : ***15 Jours après notification du BC visé.***

Date et heures limite de réception des devis des concurrents : 01/12/2026 à 11H00.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt devis des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 91 du décret n°2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à la disposition de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023)relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

NB :

- Le devis doit être arrêté en toutes lettres.
- Tout devis doit mentionner les renseignements suivants :
  - La dénomination et l'adresse
  - N° de la patente
  - N° d'inscription à la taxe professionnelle,
  - N° d'affiliation à la CNSS
  - N° de l'ICE
  - Relevé d'identité bancaire

- L'adresse doit être conforme à celle figurant sur le cachet

Directeur Du Complexe

